



LES BALANCES DES PAIEMENTS 2022 DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

(SYNTHÈSE)

Les balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française sont publiées selon la norme de la sixième édition du « Manuel de balance des paiements » du FMI (« BPM6 »).

Principaux postes de la balance des paiements (soldes)	Montants en milliards de F CFP					
	Nouvelle-Calédonie			Polynésie française		
	2020 (r)	2021 (r)	2022 (p)	2020 (r)	2021 (r)	2022 (p)
Compte des transactions courantes (I)	-40,9	-40,5	-70,5	-15,2	7,9	-35,7
dont : - Biens	-88,9	-95,6	-92,7	-160,0	-176,5	-221,9
- Services	-63,2	-67,1	-74,1	10,8	9,3	56,5
- dont voyages	-5,1	-3,4	-6,2	15,6	19,3	61,3
- dont transports	-27,0	-31,5	-37,9	-8,1	-12,0	-7,1
- Revenus primaires	40,4	37,8	33,5	61,5	62,4	63,2
- Revenus secondaires	70,8	84,4	62,8	72,5	112,6	66,6
Compte de capital (II)	-0,5	-0,5	-0,2	0,0	-0,3	-0,2
Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)	-41,4	-41,0	-70,7	-15,2	7,7	-35,8
Compte financier	-26,4	-47,9	-34,5	13,1	20,1	-16,9
dont : - Investissements directs (IV)	-54,1	-77,0	-21,7	1,3	3,9	3,0
- Investissements de portefeuille (V)	4,4	0,8	3,3	2,5	2,5	5,9
- Autres investissements	23,4	28,3	-16,1	9,3	13,7	-25,9
Erreurs et omissions	15,0	-6,9	36,1	28,3	12,4	18,9
<i>Pour mémoire PIB</i>	<i>988,0</i>	<i>1016,0</i>	<i>1092,0</i>	<i>606,5</i>	<i>620,5</i>	<i>659,8</i>

(r) : chiffres révisés

(p) : chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISEE, ISPF

Les balances des paiements de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie témoignent de la reprise d'activité post-pandémique intervenue en 2022. Le solde courant se dégrade significativement pour les deux territoires (-30 milliards de F CFP en Nouvelle-Calédonie et -17 milliards de F CFP en Polynésie française, hors éléments exceptionnels de 2021¹). Ces résultats s'expliquent principalement par la fin des aides financières exceptionnelles versées aux administrations publiques pour faire face à la pandémie de Covid-19. Les échanges internationaux s'accroissent en 2022. En Polynésie française, la dégradation de la balance commerciale est compensée par le dynamisme du secteur touristique. À l'inverse, en Nouvelle-Calédonie, la hausse des cours du nickel permet de limiter l'impact de la hausse des importations sur le solde commercial mais le solde lié au secteur touristique se dégrade malgré la réouverture des frontières. Face à ce besoin de financement généré par la balance courante, les deux territoires enregistrent des entrées nettes au compte financier. Pour la Nouvelle-Calédonie, ces entrées sont en baisse par rapport à l'année précédente, principalement en raison d'une baisse des investissements directs entrants. La Polynésie française, quant à elle, enregistre des entrées nettes pour la première fois depuis 2017, en partie expliquées par la hausse des engagements des administrations publiques.

¹ Gain Euromillions de 26,253 milliards de F CFP remporté par un particulier polynésien en 2021 et enregistré dans les revenus secondaires.

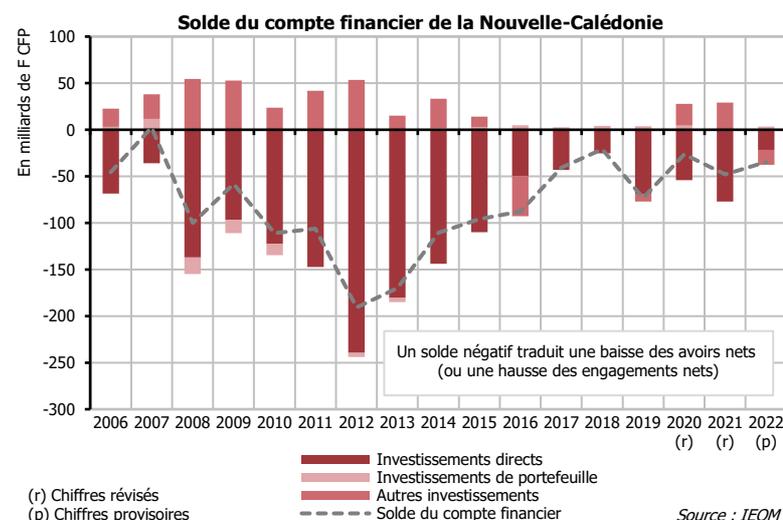
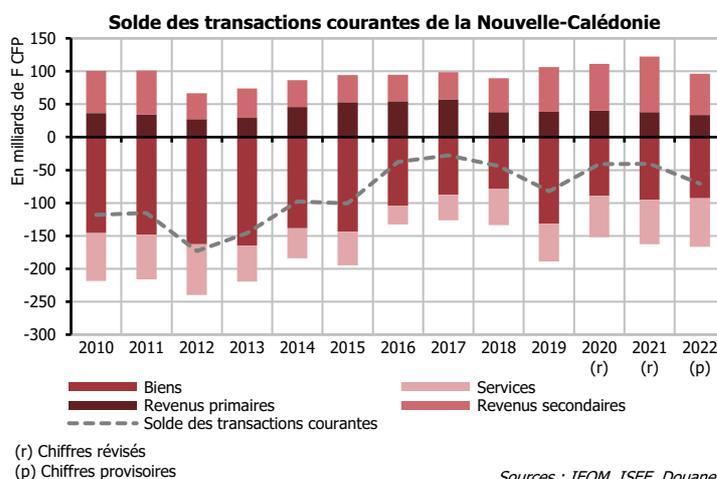
La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

L'année 2022 est celle de la reprise économique post-pandémie en Nouvelle-Calédonie, un an après la France hexagonale et les autres territoires ultramarins. Malgré les tensions inflationnistes au niveau mondial, l'économie calédonienne bénéficie d'une reprise de l'activité dans un contexte politique et économique favorable marqué par la fin de la période récessionnaire et la hausse des cours du nickel sur les marchés internationaux. La croissance économique du territoire est de retour (+ 3,5 %) après trois années de contraction.

En 2022, le déficit courant se creuse et s'établit à -70,5 milliards de F CFP (contre -40,5 milliards de F CFP en 2021), principalement en raison de l'évolution des revenus secondaires. Les échanges commerciaux augmentent significativement mais impactent assez peu le solde commercial. Les exportations augmentent de 59 % (soit +109,8 milliards de F CFP) et les importations de 38 % (soit 106,8 milliards de F CFP), entraînant une légère réduction du déficit commercial qui atteint -92,7 milliards de F CFP (contre -95,6 milliards de F CFP en 2021).

Le solde de la balance des services continue de se dégrader en 2022. Il atteint -74,1 milliards de F CFP (contre -67,1 milliards de F CFP en 2021) principalement en raison des transports. En particulier, le solde lié aux transports maritimes se dégrade de 6 milliards de F CFP et atteint -34,8 milliards de F CFP en raison de la hausse du coût du fret. Le poste « voyages » se dégrade à nouveau et atteint -6,2 milliards de F CFP. La réouverture des frontières a davantage permis aux calédoniens de voyager qu'aux touristes étrangers de venir en Nouvelle-Calédonie. En 2022, 78 850 touristes ont été accueillis contre 130 675 en 2019.

Les revenus des administrations publiques retrouvent leur niveau d'avant-crise, dans un contexte de réduction des mesures exceptionnelles de soutien de l'État. Ainsi, l'excédent lié aux revenus secondaires se contracte de -21,6 milliards de F CFP.



En 2022, le compte financier enregistre des entrées nettes de 34,5 milliards de F CFP (contre 47,9 milliards en 2021). Les investissements directs étrangers se soldent par des entrées nettes de capitaux en Nouvelle-Calédonie de l'ordre de 21,7 milliards de F CFP, soit 55,4 milliards de moins qu'en 2021. Cette évolution est liée à la baisse des investissements entrants sur le territoire, principalement dans le secteur métallurgique. L'année 2022 marque un point bas en termes d'engagement supplémentaire des partenaires extérieurs en l'absence de rentabilité, si bien que les pertes du secteur n'ont pas nécessairement été compensées. À l'inverse, les investissements directs sortants, en majorité constitués d'investissements immobiliers à l'étranger, augmentent en 2022 (+5,5 milliards F CFP au total par rapport à 2021).

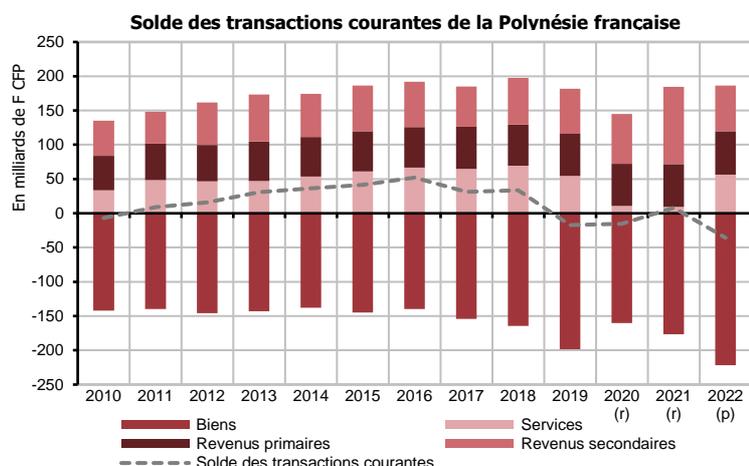
Les autres investissements affichent des entrées nettes de 16,1 milliards de F CFP en 2022. Les

entreprises et ménages accroissent leurs engagements nets vis-à-vis de l'étranger à hauteur de 24,9 milliards de F CFP. La position extérieure nette du secteur bancaire s'améliore : son déficit se réduit de 46,3 milliards de F CFP en 2022, en lien avec l'accroissement des financements apportés par l'IEOM à travers sa politique monétaire. Les engagements nets des administrations publiques s'accroissent de nouveau (15,2 milliards de F CFP en 2022 contre 6,3 milliards de F CFP en 2021) en raison du prêt de l'AFD de 20,9 milliards de F CFP signé en juillet 2022.

Au final, la balance des paiements met en évidence le besoin de financement structurel de l'économie calédonienne. Le déficit courant (hors versements publics) n'est qu'en partie financé par les versements publics de l'État. Ainsi, les flux financiers traduisent une hausse structurelle des engagements vis-à-vis de l'étranger pour financer le déficit courant restant. Cette hausse des engagements se matérialise principalement par des investissements directs entrants. En 2022, les versements publics nets et les investissements directs nets ne compensent que 77,4 % du solde courant, hors versements de l'État.

La balance des paiements de la Polynésie française

En 2022, l'économie polynésienne confirme la reprise économique entamée en 2021. Malgré les tensions inflationnistes mondiales, l'emploi, la consommation des ménages et l'investissement se montrent résiliants et l'activité du secteur touristique reprend pleinement. L'archipel affiche ainsi une croissance économique de 4,5 % après 2,1 % en 2021.



Sources : IEOM, ISPF,

Le solde courant redevient déficitaire après une année 2021 exceptionnelle en raison d'un gain Euromillions venu gonfler les revenus secondaires. Il affiche une dégradation de l'ordre de 17 milliards de F CFP (hors éléments exceptionnels) et atteint ainsi un déficit record de -35,7 milliards de F CFP. Les exportations comme les importations de biens augmentent d'environ 25 % soit une hausse de 2,8 milliards pour les exportations et 45,1 milliards pour les importations, entraînant une dégradation du solde commercial, structurellement déficitaire, qui atteint désormais -221,9 milliards de F CFP.

L'excédent lié aux échanges de services s'élève à 56,5 milliards de F CFP (contre 9,4 milliards en 2021). Il retrouve ainsi son niveau pré-pandémique après deux années consécutives de baisse en lien avec les difficultés du secteur touristique. En 2022, le secteur connaît une reprise franche et engrange des recettes

de 76,8 milliards de F CFP contre 26,1 milliards en 2021. En conséquence, le déficit lié aux services de transport se réduit de 4,8 milliards de F CFP pour atteindre -7,1 milliards de F CFP grâce à la reprise du secteur aérien et malgré la hausse du coût du fret sur le maritime.

Les revenus secondaires nets reçus par les administrations publiques se contractent de 23 % pour atteindre 69,5 milliards de F CFP. Comme en Nouvelle-Calédonie, ils sont affectés par la fin progressive des aides exceptionnelles liées à la pandémie, notamment du Fonds de Solidarité aux Entreprises.

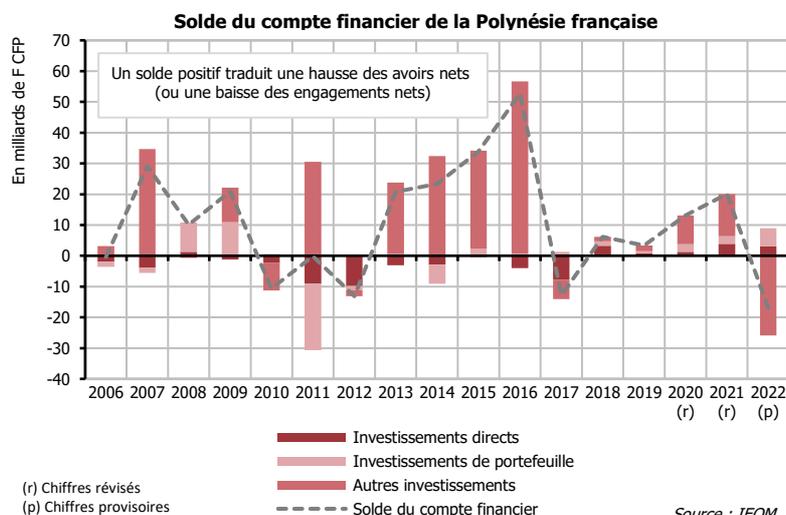
Le compte financier polynésien affiche des entrées nettes de capitaux pour la première fois depuis 2017. Elles s'élèvent à 16,9 milliards de F CFP, en lien avec l'augmentation des engagements nets vis-à-vis de l'extérieur, notamment pour les administrations publiques.

Les investissements directs étrangers se soldent par des sorties nettes de 3 milliards de F CFP, similaires à 2021. Cette évolution reste dans la continuité des deux années précédentes marquées par un désengagement des non-résidents en Polynésie française. Les investissements de portefeuille affichent également des sorties nettes de 5,9 milliards de F CFP (soit +3,4 milliards par rapport à 2021), provenant du remboursement de l'emprunt obligataire émis par le Pays en mai 2014.

Les autres investissements, à l'origine de l'évolution du solde financier, affichent des entrées nettes de 25,9 milliards de F CFP.

Les banques polynésiennes continuent de placer une partie de leurs liquidités excédentaires sur la place calédonienne. En 2022, leurs avoirs augmentent plus que leurs engagements, entraînant une dégradation de la position extérieure nette du secteur de 3,3 milliards de F CFP. À l'inverse, les administrations publiques voient leurs engagements nets augmenter de 14 milliards de F CFP suite au décaissement d'une partie du second prêt octroyé par l'Agence Française de Développement (20,6 milliards) et un emprunt auprès de l'Agence France locale (4,3 milliards).

En synthèse, la balance des paiements met en évidence un besoin de financement de l'économie polynésienne depuis 2019. Hors éléments exceptionnels de 2021, le déficit courant se dégrade et est financé par une hausse des engagements nets sur le compte financier, principalement liés au prêt octroyé par l'AFD.



Quelques éléments méthodologiques

Les biens : des données douanières aux données d'échanges de biens de la balance des paiements

Les données douanières constituent la principale source utilisée pour l'établissement de la balance des biens. Elles font néanmoins l'objet de différents retraitements en balance des paiements : exclusion des opérations qui ne donnent lieu ni à transfert de propriété ni à paiement ; importations comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance et fret) ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) pour être comparables aux exportations.

L'estimation de la ligne voyages

La ligne « voyages » prend en compte au crédit l'ensemble des dépenses en Nouvelle-Calédonie/Polynésie française des non-résidents et, au débit, celles des résidents calédoniens/polynésiens à l'extérieur de la collectivité, et ce quel que soit le motif du déplacement (voyages touristiques, d'affaires, sanitaires ou scolaires). Les dépenses et recettes de transports liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transports.

Depuis 2008 en Nouvelle-Calédonie et à partir de 2009 en Polynésie française, la ligne « voyages » est mesurée à l'aide des enquêtes tourisme de l'ISEE et de l'ISPF.

Les revenus primaires

Les revenus sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus des investissements :

- les rémunérations des salariés comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non-résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versées par l'État métropolitain à ses agents) et inversement ;
- les revenus des investissements correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

Les revenus secondaires

Les revenus secondaires (ou transferts courants selon la terminologie du BPM5) comprennent à la fois les transferts courants des administrations publiques, les envois de fonds de travailleurs et d'autres transferts tels que les indemnités et une partie des primes d'assurance sur marchandises. Cette rubrique présente traditionnellement un solde largement excédentaire au sein des deux collectivités en raison du poids des transferts en provenance des administrations publiques hexagonales. Ceux-ci recouvrent notamment, côté crédits, les prestations sociales versées (principalement les pensions), les dépenses d'investissements et les dotations aux collectivités locales ; et côté débits, les recettes perçues, tels que les cotisations sociales et les impôts.

Les investissements directs (ou ID)

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion ou la capacité de l'exercer. Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie. En deçà de ce seuil, les opérations sur actions sont classées dans les investissements de portefeuille. Les ID comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (dont prêts, avances, dépôts, à court et long terme). L'acquisition (ou la vente) d'un bien immobilier est également considérée comme une opération d'ID. Par ailleurs, les bénéfices réinvestis ne sont pas pris en compte.

Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- les avoirs de l'IEOM retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France hexagonale qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- les engagements des administrations publiques renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- les avoirs et engagements du secteur bancaire permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur ;
- les avoirs et engagements des « autres secteurs », soit des entreprises et des ménages ;
- les avoirs de réserve : l'IEOM ne détient ni stock d'or ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS), et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.

Les normes méthodologiques internationales

Les balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française sont publiées, depuis trois ans, selon la norme de la sixième édition du « Manuel de balance des paiements » du FMI (« BPM6 »).

La méthodologie BPM6, qui vise notamment à une meilleure articulation avec la comptabilité nationale et la position extérieure, se traduit par un niveau de détail plus grand, non disponible dans le système actuel de collecte des collectivités françaises du Pacifique. Toutefois, par rapport aux éditions précédentes, un certain nombre de reclassements a été effectué entre biens et services (négoce international, travail à façon...). Par ailleurs, la présentation du compte financier s'effectue dans le BPM6 avec des conventions de signes différentes de celles de la cinquième édition du Manuel :

- dans la présentation BPM5, un flux net négatif correspondait à une augmentation des créances sur l'extérieur ou à une diminution des engagements vis-à-vis de l'extérieur (exemple : un investissement direct effectué à l'extérieur ou une liquidation d'un investissement étranger dans le territoire), puisqu'elle traduit une « sortie » de capitaux vers l'extérieur ;
- dans la présentation BPM6, le signe « + » retrace désormais les hausses des créances et des engagements et le signe « - » les baisses.

Le tableau ci-dessous montre l'impact du reclassement du négoce international et du travail à façon dans le compte de transactions courantes et du changement de conventions de signes dans le compte financier.

Montants en milliards de F CFP

Principaux postes de la balance des paiements en 2020 (soldes)	Nouvelle-Calédonie		Polynésie française	
	BPM5	BPM6	BPM5	BPM6
Compte des transactions courantes	-70,5	-70,5	-35,7	-35,7
- Biens	-91,8	-92,7	-223,6	-221,9
- Services	-75,0	-74,1	58,2	56,5
- Revenus (BPM5) / Revenus primaires (BPM6)	33,5	33,5	63,2	63,2
- Transferts courants (BPM5) / Revenus secondaires (BPM6)	62,8	62,8	66,6	66,6
Compte de capital	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Compte financier	34,5	-34,5	16,9	-16,9
Investissements directs	21,7	0,4	-3,0	3,0
- Investissements directs sortants	-5,7	5,7	0,3	-0,3
Capital social	-5,7	5,7	-0,8	0,8
Autres opérations (BPM5) / Autres opérations (prêts intragroupes)(BPM6)*	-0,1	0,1	1,1	-1,1
- Investissements directs entrants	59,9	59,9	-1,6	-1,6
Capital social	-0,3	-0,3	0,3	0,3
Autres opérations (BPM5) / Autres opérations (prêts intragroupes)(BPM6)*	60,1	60,1	-1,9	-1,9
Investissements de portefeuille	-3,3	-5,0	-2,5	2,5
Avoirs	-4,4	4,4	-2,5	2,5
Engagements	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	16,1	-3,8	-9,3	9,3
Avoirs	6,5	-6,5	-12,6	12,6
Engagements	-29,8	-29,8	3,3	3,3
Erreurs et omissions	36,1	36,1	18,9	18,9

* La collecte, telle qu'elle est effectuée aujourd'hui, ne nous permet pas de distinguer les crédits commerciaux entre affiliés de ceux entre non affiliés. Les chiffres sont donc identiques à ceux diffusés sous convention BPM5.

Sources : IEOM, ISEE, ISPF, Douanes

- Le rapport sur la [Balance des paiements 2022 de la Nouvelle-Calédonie](#) est disponible sur le site internet de l'IEOM.
- Le rapport sur la [Balance des paiements 2022 de la Polynésie française](#) est disponible sur le site internet de l'IEOM.